

Le SUC, un service militaire volontaire qui ne dit pas son nom

Destiné aux moins de 26 ans demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'aide sociale, le service d'utilité collective vise à aider l'armée à recruter des jeunes qui ne pensent pas à l'armée. Bonne ou mauvaise idée ?

DÉBAT

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Il devrait être effectif début 2023. En janvier dernier, la ministre de la Défense Ludvine Dedonder (PS) annonçait au *Soir* qu'elle compte mettre en place un service volontaire d'utilité collective. En précisant bien qu'il ne s'agissait pas du retour déguisé du service militaire.

L'idée n'est pas neuve. Elle avait été lancée dès 2007 par l'ancien ministre socialiste de la Défense André Flahaut, afin de permettre à des jeunes de rendre des services à la collectivité après une formation de base. Le but avoué, déjà à l'époque, était d'espérer éveiller des vocations. Elles resteront éternellement en sommeil puisque le successeur du socialiste, Pieter De Crem (CD&V), n'a jamais pris les arrêtés d'exécution pour mettre sur pied le fameux service volontaire.

300.000 jeunes sans emploi

Quinze ans après André Flahaut, Ludvine Dedonder relance donc le SUC, le service d'utilité collective. Il devrait être effectif dès 2023 suite à une modification de la loi. « Le service d'utilité collective s'adressera aux jeunes demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale », avait expliqué la ministre lors de l'annonce du lancement



« On veut leur offrir la possibilité de recevoir une formation qui leur permette, s'ils le souhaitent, de poursuivre une carrière à la Défense, comme militaires ou comme civils », explique la ministre.

© KRISTOF VAN ACCOM/BELGA

du projet. « Ils continueront à bénéficier d'une protection sociale pleine et entière et toucheront aussi une solde nette en complément de leurs allocations. Le SUC permettra à des jeunes filles et des garçons, de 18 à 25 ans, de développer leurs potentialités individuelles et collectives en se mettant au service de la population et en bénéficiant d'un encadrement de la Défense. »

Pendant son SUC, le jeune ne devrait

pas manier d'arme ou effectuer de tâches strictement militaires. « Les tâches seront des missions d'appui qui présentent un intérêt pour la Défense et qui ne demandent pas de formation de longue durée », explique Ludvine Dedonder. « La durée maximale sera d'un an. Sous ce statut, les personnes concernées ne sont ni militaires ni agents de l'Etat. »

Avec ce service, l'armée entend jouer son rôle d'ascenseur social. « Aujourd'hui, la Belgique compte 300.000

jeunes sans formation et sans emploi », ajoute la ministre. « On veut leur offrir la possibilité de découvrir la Défense et de recevoir une formation qui leur permette, s'ils le souhaitent, de poursuivre une carrière à la Défense, comme militaires ou comme civils. Le but est de les aider à se sortir de l'aide sociale. » Tout en recrutant. Car l'armée belge manque toujours cruellement de bras.

service militaire « Les miliciens nous permettraient de rester en contact avec la société »

ENTRETIEN

F.DE

Amiral à la retraite, Jacques Rosiers est président de Servio, l'organisme coupole des anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre, vétérans et associations patriotiques affiliées. Il occupe toujours des fonctions au sein de l'Ecole royale militaire.

Le contexte géopolitique actuel justifie-t-il le retour d'un service militaire, même volontaire ?

Nous ne sommes pas en 1939, et la guerre froide est terminée, mais la situation actuelle ressemble à ces périodes. Nous devons donc savoir comment réagir face à un événement inacceptable qui est l'invasion d'un pays voisin pour un motif fallacieux. Quelle réaction faut-il avoir ? Le retour du service militaire peut-il contribuer à résoudre le problème alors que le budget de la Défense est en augmentation et qu'un plan de recrutement est en cours ? Ça ne va pas dans le sens de la volonté exprimée d'avoir une armée de métier décidée il y a près de 30 ans. Une volonté similaire à celles des pays voisins.

Vous qui avez connu le service militaire, qu'en pensez-vous ?

Il avait du positif et du moins positif. A l'époque, nous, les militaires de métier, étions régulièrement sollicités et questionnés par les jeunes. Ça nous permettait de garder le contact avec la population, avec la société. Accueillir des miliciens faisait aussi de nous des formateurs. Ça a des côtés positifs, mais ça faisait de l'armée une entreprise qui changeait de personnel tous les ans. C'est assez lourd à assumer tout en ayant l'obligation de rester opérationnel et performant en permanence.

Est-il judicieux, selon vous, de créer un nouveau service militaire ?

C'est coûteux. Il faut être capable de bien accueillir ces jeunes. Or, nos installations doivent être modernisées. Il faut aussi des formateurs. Vu la situation géo-

politique actuelle, nos militaires sont très occupés. On ne peut pas les détourner de leur fonction première. Former les jeunes miliciens ne peut pas se faire au détriment de l'armée de métier, qui doit se remettre sur pied aux niveaux financier et humain. Il y a des nœuds à résoudre.

La ministre de la Défense souhaiterait que le service d'utilité collective permette à des jeunes en décrochage de se relancer...

Si l'armée peut jouer un rôle d'ascenseur social, j'applaudis des deux mains. On le fait depuis longtemps à tous les niveaux de grades. On le fait aussi avec les sportifs de haut niveau, à qui on donne le statut de militaires. C'est un choix politique pour la société. Pour les militaires se pose cependant la question de l'input et de l'output. Que dois-je consacrer pour quel résultat ? Il faut voir comment ça sera mis en place.

Les miliciens apportaient-ils quelque chose à la Défense ?

J'ai connu les premières opérations lors de la guerre du Golfe. En partant en mission, on ne casse pas l'équipage d'un navire. Les bateaux sont donc partis avec entre 10 et 20 % de miliciens à bord. Ils avaient leur place. Ils empêchent la routine. Ils posent des questions. De manière plus générale, ils ont participé à l'arrivée de l'informatique à la Défense. Ils étaient parfois en avance sur des membres du cadre militaire. Ils ont apporté beaucoup de savoir-faire. J'en garde un excellent souvenir. Nous devons prendre tout ce qui aide à avoir une armée de métier de qualité. La vision duale de la ministre, qui veut une armée au service des militaires et de la société, est bonne, mais ne faisons pas de l'armée une Protection civile bis.

La vision duale de la ministre, qui veut une armée au service des militaires et de la société, est bonne, mais ne faisons pas de l'armée une Protection civile bis

”

service citoyen « Un véritable service civil offrirait davantage de possibilités aux jeunes »

ENTRETIEN

F.DE

François Ronveaux est directeur général de la plateforme pour le service citoyen. L'organisme invite les jeunes de 18 à 25 ans qui hésitent sur leur avenir à choisir des stages parmi un catalogue de plus de 1.000 missions dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'environnement, de l'aide aux personnes et de l'éducation par le sport. Avant d'entrer dans la vie active, le service citoyen propose aux jeunes de « prendre leur temps sans le perdre », tout « en réfléchissant à leur avenir » pour « construire un monde plus solidaire ».

Que pensez-vous de l'initiative de la ministre de la Défense ?

J'ai compris qu'elle veut remettre à jour la loi de 2007. Il s'agit de créer un service rattaché à la Défense, mais un service civil. Ça n'est donc pas un service militaire, même si l'idée est de susciter des vocations. Ça reste non armé.

Un projet qui entre donc en concurrence avec le vôtre ?

Nous voulons créer un service civil comme il existe 200 projets dans le monde. A l'heure actuelle, une quarantaine sont déjà effectifs. Les six pays fondateurs de l'Union européenne ont des programmes qui regroupent plus de 300.000 jeunes par an. On voudrait que la Belgique se mobilise pour des missions d'utilité collective et qu'elle se dote un jour d'un véritable service citoyen. C'est semblable et parallèle à ce que la Défense veut proposer, mais c'est plus large.

Les deux ne peuvent-ils pas cohabiter ?

La loi instaurant le service d'utilité collective dit qu'il existe une possibilité d'étendre les champs de missions à d'autres ministères. C'est une bonne initiative, car il existe des besoins plus larges pour la jeunesse que juste à l'armée. En France, en 2019, 140.000 jeunes ont effectué un service

civil. En Belgique, ils n'étaient que 273, car il manque d'encadrement. Or, il faut que les jeunes servent leur pays et leur nation.

Qui sont ces jeunes ?

Il existe une pluralité de jeunes qui le font pour une pluralité de raisons. Le service citoyen a quatre objectifs : l'émancipation des jeunes, le renforcement de la citoyenneté et de la solidarité, ainsi que la mixité sociale. Je pense que le service d'utilité collective réduit la mixité sociale puisqu'il ne s'adresse qu'à des jeunes chômeurs ou à des gens en décrochage. Ça limite la cohésion alors que c'était une qualité du service militaire, qui réunissait des gens de tous horizons et de toutes catégories sociales.

Que proposez-vous à ces jeunes ?

On propose des formations qui font mûrir. Il faut savoir que 63 % des jeunes sont demandeurs de programmes structurés pour le début de leur majorité. Il y a 50 ans, à 25 ans, on était marié et on avait une carrière pour la vie. Maintenant, à 30 ans, on vit encore chez ses parents. L'espace transitionnel s'agrandit et le jeune se cherche. Il doit expérimenter le monde. C'est très difficile à vivre. Le service civil offre cette possibilité sans pression de la part de la famille. Ça donne confiance au jeune. Le problème est qu'à l'heure actuelle, le service citoyen ne donne pas de statut social pour le chômage, le fisc et la pension. Il a besoin de reconnaissance.

Le problème est qu'à l'heure actuelle, le service citoyen ne donne pas de statut social pour le chômage, le fisc et la pension. Il a besoin de reconnaissance

”